IMT Nuremberg Archives

H – 4781

International Court of Justice

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
des Grands Criminels de Guerre

MINISTÈRE PUBLIC
Délégation Française

20, Place Vendôme
PARIS

Téléphone : OPÉRA 73-27 - 14-60

H4781 – 0002

Le Délégué Adjoint du Gouvernement Français au Ministère Public du Tribunal Militaire International certifie que la pièce portant la référence suivante

R.F.III.37 numéro de dépôt 1144

a été prélevée en vue de sa représentation au Tribunal dans les archives du Ministère de l'Information en provenance de la documentation recueillie au Commissariat à l'Information du Comité de la France Combattante à Londres.

Paris le 1er Août 1946

TRIBUNAL INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE

Edgar Faure

A 101879

D. 3515
4

Le Dr Friedrich, parlant en national-socialiste allemand dit aux Français que la vraie démocratie exige la suppression de tous les partis et la création d'un seul parti national.

COMMISSARIAT NATIONAL SERVICE DES ARCHIVES DOCUMENTATION FRANCE LIBRE

R. PARIS 19h30 Causerie du Dr Friedrich 13 Janvier 1943

Dans ma causerie de dimanche dernier je développais déjà dans les grandes lignes un programme de révolution européenne, un programme de révolution sociale et nationale, telle que je la prévois dans les diverses nations européennes appelées à former le cadre de l'Europe nouvelle.

Il va de soi qu'en développant un tel programme devant vous, j'agis en premier lieu en national-socialiste et je puise mon argumentation dans "Mein Kampf" et dans la nombreuse littérature national-socialiste. Dimanche dernier donc, je vous ai expliqué qu'une révolution nationale, pour être intégrale et efficace, doit se faire sur quatre plans, à savoir sur le plan politique, sur le plan économique, sur le plan social et sur le plan moral.

Sur le plan politique, j'ai déjà dit qu'il s'agit de substituer au régime parlementaire un pouvoir dictatorial puisant toute sa force dans la volonté d'un chef et dans l'assentiment des masses. C'est cette forme gouvernementale caractéristique aux Nations jeunes et vigoureuses, aux nations en plein procès de renaissance qui les opposent diamétralement aux jeunes démocraties, et qui déterminent en même temps les deux camps dans cette guerre mondiale. Je sais d'avance que vous nourrissez, vous en France, une grande aversion contre le mot "dictature" comme en somme vous êtes en principe contre tout ce qui pour vous constitue une atteinte à ce que vous qualifiez "liberté". Seulement, dans le fond votre aversion contre la dictature repose sur un parti-pris artificiel, car il n'est pas naturel, il n'est pas spécifiquement français, parce qu'il vous a été inculqué par 72 ans, ou plus particulièrement par 20 ans de propagande judéo-maçonnique anti-fasciste et anti-nazie.

Je crois qu'il y a peu de nations en Europe où cependant le culte du chef soit plus cultivé que justement en France. Je sais par propre expérience qu'il vous sera difficile de me contredire, que vous avez des goûts marqués pour le chef qui, incorruptible et juste, vous donne des ordres précis qui ne prêtent à aucune discussion, qui vous inspire confiance, une confiance aveugle, et avec lequel vous êtes unis par des liens indissolubles. Car si vous êtes honnêtes envers vous-mêmes, vous devez vous rendre compte et vous devez reconnaître que votre système "D" dont à tort ou à raison vous êtes tellement fiers, a trouvé sa naissance justement dans l'absence de chefs ou d'ordres précis. Il est un fait historique qui se confirme tout le long de l'histoire du monde et que vous retrouverez aussi souvent dans l'histoire de France que dans l'histoire de l'Allemagne, que toutes les fois que nos deux nations ont été bien malheureuses, à la suite d'une guerre perdue par exemple, elles se sont donné un chef muni de pouvoirs dictatoriaux, qui les a sorties de la nuit.

Certes, l'idée de la démocratie, c'est-à-dire du gouvernement exercé par le peuple lui-même, a théoriquement quelque chose de tentant. Seulement, l'histoire est riche en exemples et en expériences pour démontrer l'incapacité des peuples de se gouverner eux-mêmes. Les pires catastrophes dans l'histoire des peuples, surtout des temps modernes sont généralement dûes à la suppression de la responsabilité des chefs, grâce à la démocratie fondée sur l'autorité du nombre, car le parlementarisme démocratique se résume au fond à ceci: on élit un certain nombre d'hommes, de femmes aussi depuis quelque temps, par exemple 500, et à partir de cet instant, c'est à eux de prendre en tout les décisions définitives. Ils sont donc, en pratique, le seul gouvernement. Ils nomment bien un cabinet qui a l'air de diriger les affaires de l'état, mais ce n'est qu'une apparence. En réalité, ce prétendu gouvernement ne peut faire un pas sans être allé d'abord mendier l'assentiment de toute l'assemblée. Ainsi, on ne pourra le rendre responsable de rien, la décision finale étant toujours celle du parlement, mais jamais la sienne. Il n'a pas désormais de tâche plus urgente que de gagner de temps à autre l'approbation de la majorité existante, ou bien d'essayer d'en susciter une nouvelle mieux orientée. S'il y réussit,

A 10180

R. PARIS 19h30 Causerie du Dr Friedrich 13 Janvier 1943

il pourra gouverner encore quelque temps, sinon il n'a plus qu'à s'en aller. La justesse de ses vues ne joue là-dedans aucun rôle. Ainsi, toute notion de responsabilité est-elle pratiquement abolie. Supposons, par exemple, que le Parlement prenne une décision; aussi catastrophiques que puissent en être les conséquences, personne n'en sera responsable, et personne ne peut être appelé à rendre des comptes, car peut-on parler de (.....?) de responsabilité, lorsqu'après un désastre sans précédent le gouvernement coupable se retire ou que la majorité change ou que le parlement est dissous. Une majorité flottante d'individus peut-elle jamais être rendue responsable? L'idée de responsabilité signifie-t-elle quelque chose, si la responsabilité n'est pas encourue par une personne déterminée? Peut-on pratiquement faire porter à un chef de gouvernement la responsabilité d'actes dont l'origine est la réalisation issue de la volonté de l'inclination d'une multitude d'individus? La tâche d'un gouvernement parlementaire ne réside-t-elle pas moins dans la conception d'un plan que dans l'art de faire comprendre la valeur de ce plan à un troupeau de moutons à tête vide, pour ensuite solliciter leur bienveillante approbation ? Ainsi, que doit faire l'homme politique qui ne réussit pas à gagner par des flatteries la faveur de cette foule ? Doit-il la stipendier ou bien, devant la stupidité de ses concitoyens, doit-il tenter d'entreprendre les tâches dont il a reconnu la nécessité vitale ? doit-il se retirer ? Doit-il rester ? Comment un homme digne de ce nom peut-il résoudre ce problème ? Accepter une pareille situation tout en respectant la décence ou plus exactement l'honnêteté ? Où est située la limite entre le devoir envers la communauté et les obligations de l'honneur ? Ne croyez pas surtout que ces élus de la nation soient aussi des élus de l'esprit et de la raison. On ne prétendra pas, j'espère, que des hommes d'état peuvent naître par centaines dans une salle de boxe. Si l'électeur n'est pas un homme moins intelligent, on ne pourrait taper sur lui contre une idée stupide (textuel): que le génie pourrait être le résultat du suffrage universel.

D'abord, une nation ne produit un véritable homme d'état que certains jours bénis et non pas par cent et plus, d'un seul coup, Ensuite, la masse (fin de la phrase inintelligible) !

On a plus de chance de voir un chameau passer par le trou d'une aiguille que de découvrir un grand homme par le moyen d'une élection. Tout ce qui a été réalisé d'extraordinaire depuis que le monde existe, l'a été par des actions individuelles. Considéré objectivement, il n'est pas de principe qui soit aussi faux que le principe parlementaire, de même tous les programmes de tous les partis politiques d'un régime démocratique sont une duperie. Le parlementarisme démocratique ne veut aucunement recruter une assemblée de sages, mais réunir une troupe de zéros intellectuels, d'autant plus facile à conduire dans une direction déterminée que chacun (des élus est plus borné ?). C'est là le seul moyen pour que celui qui tire les ficelles puisse rester prudemment à l'abri, sans être jamais contraint de prendre aucune responsabilité (4 ou 5 mots brouillés)... doit rendre responsable une personne déterminée et non pas un groupe parlementaire de bavards. Par conséquent, le régime parlementaire ne peut satisfaire que des (escrocs ? dissimulés et redoute par-dessus tout d'agir au grand jour. Mais il sera toujours en horreur à tout homme honnête et droit qui a le goût des responsabilités.

Toute forme de la démocratie est donc devenue l'instrument cher à cette race qui nourrit constamment des projets fâcheux et qui a eu de tout temps des raisons de craindre la lumière. Seul le Juif peut aimer se servir d'une institution aussi sale et aussi fourbe que lui-même. Des exemples de la politique française d'avant 40 et de la politique actuelle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sont des plus édifiants sous ce rapport.

A cette conception de la fausse démocratie parlementaire s'oppose donc celle de la vraie démocratie, celle du chef librement choisi par sa nation, à laquelle il doit réclamer la responsabilité de toutes ses actions. Cette démocratie n'admet pas que tous les problèmes soient résolus par le vote d'une majorité. Un seul décide et il est responsable en tout de sa

F. .....

A 101881

H4781 - 0004

décision, sur ses biens comme sur sa vie. Si l'on objecte alors: "il est difficile de trouver un homme disposé à se consacrer à une tâche aussi dangereuse", il y a là qu'une seule réponse à faire, c'est justement là qu'est (.....?) la vraie signification d'une démocratie, qui n'admet pas que le premier arriviste venu puisse parvenir par des voies tortueuses à gouverner ses compatriotes. La crainte des responsabilités écartera les incapables et les faibles.

Une telle démocratie mise en pratique exige tout d'abord la suppression des classes et des castes et la création de la communauté nationale devant laquelle tous sans exception sont égaux, en droit et en devoir. Elle exige en outre la suppression de tous les partis politiques et la création d'un seul parti national d'où ressortira, jusqu'au chef de la nation, toute la hiérarchie gouvernementale. (Partout, le gouvernement ne doit former qu'une personne ?). Par suite d'une sélection judicieuse et la formation et l'avancement systématiques des meilleurs fils de la nation, la collectivité nationale se forme elle-même, ses chefs (autour ?), ayant ainsi la garantie d'être toujours menée par les meilleurs d'entre elle, et non pas par des fils de famille ou par des arrivistes quelconques.

Dans ces conditions, le meilleur citoyen est celui qui, ayant le plus de courage ou de volonté, n'hésite pas à assumer la plus lourde responsabilité. Qu'il s'agisse de régler les affaires d'une petite commune ou de gouverner un empire, c'est toujours à un seul qu'il appartient de prendre toutes les décisions, et nullement à une majorité d'élus. Mais celui qui a la charge du pouvoir n'est pas non plus celui qui a pu recueillir le plus de suffrages; il n'est pas choisi par ceux-là mêmes qui devront ensuite lui obéir; il s'impose à eux par son mérite supérieur; il est désigné par le chef suprême, auquel il doit lui-même obéissance. Une hiérarchie sévère doit régner à tous les échelons du pouvoir et jusque dans les plus petits rouages de l'Etat, selon le principe qui a fait de tout temps la grandeur des armées. Quiconque exerce un commandement a surtout sur ceux qui sont au-dessous de lui une autorité absolue. Il est à son tour seul responsable devant ses supérieurs. Quant à la meilleure forme de gouvernement (que j'aie connue ?), en vous parlant en national-socialiste, c'est celle qui assure d'une façon naturelle, au meilleur citoyen, c'est-à-dire au plus capable d'entre les membres de ce tout qu'est une nation une situation et une influence prééminentes qui font d'eux les directeurs et les guides de la masse. Or, seule la dictature et le principe du chef permettent le plein épanouissement de ces deux principes G.F. essentiels: la hiérarchie et l'autorité.

F I N

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 1144
Filed Feb 5/1946

A 101882

H4781 - 0005

DOC. R.F. N° 11454

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE - MINISTÈRE PUBLIC DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-4781

A 21878

RF-1144

3

H4781 – 0006